

Compte rendu de la séance du mercredi 21 décembre 2016

Président : MASCARAS Jean-luc

Secrétaire : MORONI Marie-hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Madame Martine ARBERET, Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Monsieur Cédric BIRADES, Monsieur Robert LAPORTE, Monsieur Alain VERDOUX, Monsieur Christophe GASSET, Madame Marie-Hélène MORONI

Excusés :

Monsieur Eric GRAU, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Christophe PAGEZE, Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE

Réprésentés :

Madame Marylis DUBAU-GRAGON par Monsieur Cédric BIRADES, Madame Madialéna DUTHU par Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Mademoiselle Emilie CIBAT par Monsieur Jean-Luc MASCARAS

Administration générale

La lecture de la séance du 23 novembre 2016 : compte-rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Le compte-rendu des fonctions et des décisions du Maire n'appelle aucun commentaire.

Recensement de la population : 1150 à compter du 01/01/2017 .

Personnel territorial

L'effectif du pôle « services » (scolaire, périscolaire, nettoyage) est évoqué compte-tenu des arrêts de maladie. Les agents présents assurent les diverses tâches car les possibilités de trouver des personnes « ressources » sur la commune sont quasiment nulles. La réflexion d'engager un « service civique » pour des missions spécifiques (animation, information, communication ...) semble être une solution (un appel sera fait prochainement).

Une information a été faite par Monsieur le Maire sur le nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP, le délai de mise en application (délibération) a été repoussé dans l'attente des textes sur toutes les catégories d'agents.

Finances

Un dégrèvement de taxe d'urbanisme (PC de 2012) obtenu, la commune doit restituer 1751,00€ aux Finances Publiques, délibération prise à l'unanimité.

Une délibération pour décisions modificatives concernant des lignes budgétaires déficitaires : ligne 6413 : rémunération personnel (cf. maladies), ligne 678 : autres charges exceptionnelles (trop perçu CCHB), ligne 020 dépenses imprévues (dégrèvement). Prises à l'unanimité.

Une délibération pour le paiement de l'indemnité de conseil de la trésorière (état liquidatif, gestion de 112 jours) a été prise à l'unanimité.

Suite à une subvention par le conseil départemental sur le dossier « amendes de police », l'achat de panneaux « signalisation » et de « radar pédagogique » a été acté.

Monsieur le Maire a présenté plusieurs devis concernant des petits travaux à effectuer durant le premier trimestre ; ceux-ci ont été entérinés à l'unanimité après discussion.

Délégations des adjoints

La cuisine centrale communautaire fournira les repas à la cantine à compter du 03/01/17 ; le four a été installé, l'organisation de la réception est en cours d'élaboration avec les responsables des services, les tenues pour les agents vont être réactualisées.

Les travaux du croisement RD 935 / RD 26 devraient commencer après la période hivernale, une réunion est prévue début janvier pour coordonner travaux électriques, télécommunications, feux et réseau d'eau potable pour mise en place d'un poteau défense incendie. D'autres projets d'aménagement (études de faisabilité) au niveau électrique vont faire l'objet de nombreux contacts.

Les travaux de l'église vont durer un peu plus longtemps compte tenu du niveau d'encrassement ; nettoyage, traitement et travail des couleurs sont faits conjointement.

Des problèmes récurrents d'humidité, d'infiltration aux gîtes communaux (vieillesse de la structure) ont fait l'objet d'un diagnostic demandé par Monsieur le Maire ; des travaux devraient permettre de résoudre en partie ceux-ci.

Le cimetière (question de concession perpétuelle devenue obsolète) sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Un dispositif pour l'ouverture des salles (salle omnisport en priorité) va être expérimenté dès le début de l'année.

Communauté de communes

La commune a délibéré, à l'unanimité, sur la mise en conformité des statuts de la CCHB avec les dispositions de la loi Notre (régularisation des points non conformes des statuts, retrait de toute définition de l'intérêt communautaire, suppression de compétences devenues sans objet).

Une réflexion a été engagée sur le positionnement d'un corridor écologique (passage d'animaux) sur le sud de la commune ; Monsieur le Maire consultera les services compétents (Scot, bureau d'études).

Une information a été faite par Monsieur le Maire sur la procédure de « mutualisation » menée par un bureau d'études.

Divers

Une subvention de 100€ pour 2016 a été adoptée pour l'Association des Fondateurs, Continuateurs et Amis du Musée de la Déportation et de la Résistance.

Le secrétariat de mairie fermera à 16h30 les 23 et 30 décembre.

La mairie sera ouverte le samedi 31 décembre de 10 à 12h pour l'inscription sur les listes électorales, Monsieur le Maire assurera la permanence.

Un planning des réunions (bureau municipal, commission des finances) et des vœux (personnel et « acteurs » du village, population) pour le mois de janvier 2017, a été présenté et sera officialisé prochainement.